



Communiqué de presse
23 décembre 2005

Commerce international et faim

OMC, le libre-échange n'est pas la recette miracle
de la réduction de la faim dans le monde

L'éditorial du Monde, mardi 20 décembre, consacré à l'accord minimal finalement conclu à Hong Kong, analysait finement la construction du compromis entre pays riches, pays émergents et pays en développement. Nous nous sommes sentis directement mis en cause, avec d'autres, par l'avant-dernière phrase de l'éditorial, qui recommandait à *certaines organisations* non gouvernementales d'arrêter d'encourager les réflexes protectionnistes des pays du Sud.

Le CFSI se bat pour faire reculer la faim dans le monde. Notre mission nous conduit à soutenir des organisations paysannes du Sud qui luttent quotidiennement pour mieux produire et mieux mettre à disposition l'alimentation nécessaire à leurs concitoyens. Ces organisations nous ont alertés depuis longtemps de l'aggravation de leur situation de producteurs en liaison directe avec l'élimination des barrières douanières et l'augmentation parfois fulgurante d'importations de produits alimentaires qui concurrencent leur propre production. L'analyse de cette situation, sur plusieurs filières, a tôt fait de démontrer que cette concurrence est inéquitable. Elle met en compétition des agricultures qui n'ont rien à voir entre elles. Elle se base sur une définition de prix qui sont sans rapport avec la réalité des coûts de production. Elle est la cause même de la disparition du métier de paysans et comme le rappelait NDiogou Fall, Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest, lors d'une conférence de presse à Hong Kong, elle est à l'origine de migrations forcées vers les villes et voire même l'étranger.

A Hong Kong, deux demandes essentielles ont été formulées. L'une, portée par plusieurs dizaines de représentants d'organisations paysannes des cinq continents, s'est fait l'écho des préoccupations de la moitié des habitants de la planète vivant de l'agriculture. Leur demande exigeait le droit à la souveraineté alimentaire, autrement dit la possibilité pour chaque État ou ensemble régional de définir sa propre politique agricole et alimentaire. L'autre, portée par six pays africains qui demandaient que la question de la régulation des cours des matières premières soit remise à l'ordre du jour des négociations. Ces deux demandes n'ont pas été entendues. Et pourtant elles répondaient à des problèmes très concrets comme celui de la concurrence organisée entre les agriculteurs du monde. Cette concurrence se fait bien sûr au détriment des paysans, de ceux qui ont des surfaces agricoles réduites, des difficultés d'accès à l'eau et pas de moyens d'investissement ni d'accès au crédit. Les paysans pauvres représentent maintenant près de 80 % des 852 millions d'hommes et de femmes souffrant de sous-nutrition chronique.

L'idée que le libre échange parviendrait à nourrir le monde, a été lancée à Marrakech il y a dix ans, au moment de la création de l'Organisation mondiale du commerce. Cette idée a du plomb dans l'aile. La faim a augmenté ces dernières années, alors que la production alimentaire mondiale par habitant augmentait elle aussi. La situation qui s'impose à des millions de paysans africains, indiens, coréens, mais aussi brésiliens ou chinois va encore accroître ce nombre. Car ces millions de paysans seront exclus de leur production paysanne traditionnelle par l'effet des échanges internationaux, et peu d'entre eux arriveront à se réinsérer dans les autres secteurs économiques. Ils n'ont pas d'avenir.

C'est parce que nous ne voulons pas d'un avenir prévisible qui ferait l'impasse sur des millions de paysans que nous nous mobilisons à côté des organisations paysannes du Sud et que nous participons activement au travail d'information et de plaidoyer de Coordination Sud, la coordination nationale des ONG françaises. Non pas pour refuser les échanges commerciaux internationaux. Mais en partant d'un principe simple : le droit de se nourrir prime sur les règles du commerce. Et si les règles en vigueur ou en préparation démontrent qu'elles ne respectent pas le principe, alors il faut les amender. Dans quel sens ? Du droit à la protection des marchés agricoles, d'abord. Pourquoi refuser aujourd'hui à des pays pauvres ce que l'Europe a fait pendant quarante ans, c'est à dire protéger son marché, acquérir sa souveraineté et sa sécurité alimentaire ? De la nécessaire gestion de l'offre : comment réguler les échanges si un certain nombre de pays est d'office en situation de

surproduction agricole et n'a de cesse d'écouler ou de brader ses surplus, au détriment de sociétés paysannes plus faibles ?

Le protectionnisme n'est pas un gros mot quand on évoque la réduction de la faim ou quand il est utilisé pour assurer la souveraineté alimentaire d'un pays ou d'une région. Il est la défense naturelle des pays des plus pauvres face à l'arme de destruction massive qu'est la faim mais aussi la base du développement et de la mise en place de politiques agricoles.

Jean-Louis Vielajus
Délégué général du CFSI